

Véronique Cornet

Député Bourgmestre

Communiqué de presse – 10 janvier 2006

Intégration des personnes d'origine étrangère

Christiane Vienne : « le secteur ne dit pas qu'il est en difficulté »

MR et Ecolo conseillent à toutes les associations menacées de mettre la clé sous le paillason d'envoyer un recommandé à la Ministre.

Véronique Cornet (MR) s'indigne du manque de considération de la Ministre pour les associations oeuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Ce 10 janvier 2006, Véronique Cornet et Monika Dethier-Neumann ont interpellé la Ministre Vienne sur la situation des nombreuses associations actives dans le domaine de l'intégration des personnes d'origine étrangère faisant face à une austérité budgétaire aux effets désastreux.

Pour Véronique Cornet, en effet, ce dossier est traité dans la plus grande improvisation au mépris des acteurs de terrain !

La Ministre a expliqué que, selon elle, le secteur ne dit pas qu'il est en difficulté !! Elle a, par ailleurs, confirmé les coupes sombres dans les subventionnements pour 2005. « Ces décisions sont définitives pour 2005 et mes services ont été chargés de notifier aux intéressés les choix que j'ai finalement opérés », a-t-elle dit. Pour 2006, la Ministre confirme que les perspectives budgétaires ont retrouvé leur niveau initial. Elle organisera donc un appel à projet en mars prochain. Cependant celui-ci sera recentré sur les compétences strictement wallonnes. La Ministre annonce également une concertation avec la Ministre-Présidente de la Communauté française à propos du soutien des actions liées à l'alphabétisation, à l'apprentissage du français, voire aux écoles de devoirs.

Pour Véronique Cornet, la Ministre a agi dans la précipitation et l'improvisation. Christiane Vienne a décidé sur un coup de tête de sabrer dans les subventions de très nombreuses associations sans concertation avec celles-ci et les autres acteurs de terrain. Quant à 2006, si la ligne budgétaire globale est effectivement retournée à la normale, rien n'assure que les moyens seront affectés aux associations.

Après avoir pratiqué la politique du fait accompli, la Ministre annonce désormais qu'elle s'engage dans un processus de concertation. Celui-ci aurait du avoir lieu avant de prendre des décisions fermes. De même, si effectivement, certains projets relèvent plus des compétences

communautaires, il aurait-il été logique de tenter d'obtenir un accord avec la Communauté française afin de maintenir les financements existants. On peut parler d'un véritable fiasco !

Pour Véronique Cornet, les besoins auxquels répondent ces associations sont pourtant criants. La Ministre confond meilleure efficacité et rationalisation précipitée et irréfléchie.

Véronique Cornet note également l'incapacité des Gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française d'appliquer les principes de transversalité dans l'action politique qui avaient été annoncés en début de législature. Même s'il semble que la Ministre s'obstine définitivement, elles lui demandent d'enfin rencontrer les différents intervenants concernés afin d'être véritablement en mesure de prendre des décisions.

Enfin, Madame Vienne estime que l'opposition pratique l'alarmisme, dès lors qu'elle n'a reçu qu'une seule lettre de réclamation d'une association de terrain. Puisqu'à défaut d'entendre les cris de terrain, la Ministre sait lire... MR et Ecolo conseillent dès lors à toutes les associations menacées de mettre la clé sous le paillason d'envoyer un recommandé à la Ministre.

Contact : Nicolas Sottiaux 0486 302 712